

**Département de la SOMME**  
**Arrondissement de MONTDIDIER**  
**Canton de MOREUIL**  
**Mairie de DOMART-sur-la-LUCE**

Nbre de Conseillers : 11  
Nbre de présents : 11  
Nbre de votants : 11

Date de convocation 02/05/2014  
Date d'affichage : 09/05/2014

<b>PROCÈS-VERBAL du</b>	<b>07 mai 2014</b>
-------------------------	--------------------

Le sept mai Deux Mille Quatorze à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur BINET Frédéric, Maire.

**Etaient présents** : MME ALLIOTE, M. BINET, M. BOILEAU, MME CADET, M. CARON,  
Mme CHAVERON MME DELAVENNE, M. GAUDRILLER, M. SALOME,  
M. PERRIN, M. WALLET

*Monsieur Marc Salomé est nommé secrétaire de séance.*

**Objet : Vote du compte administratif et du compte de gestion 2013**

Le compte administratif est présenté par Monsieur Jacky WALLET, 1<sup>er</sup> adjoint.

**\*Commune de DOMART SUR LA LUCE**

**Section de fonctionnement** :

Dépenses : 220 539.54€  
Recettes : 282 690.59€

**Section d'investissement** :

Dépenses : 55 825.65€  
Recettes : 67 323.55€

Affectation au compte 1068 : 45 999.92€

Présenté chapitre par chapitre le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 qui dégage un excédent global de 222 600.76€

**\*C.C.A.S**

**Section de fonctionnement** :

Dépenses : 0€  
Recettes : 0€

Excédent reporté de 2012 : 186.87€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 qui dégage un excédent global de 186.87 €

**Objet : Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2014**

Monsieur le Maire propose de voter les taux d'imposition, il propose de ne pas augmenter les taux cette année.

Taxe d'habitation : 20.06%  
Taxe foncière (Bâti) : 10.36%  
Taxe foncière (Non bâti) : 28.15%  
CFE : 18.08%

## **Objet : Présentation et vote du budget primitif 2014**

### **\*Commune de DOMART SUR LA LUCE**

Monsieur le Maire présente le projet provisoire du budget 2014. Examiné chapitre par chapitre, il est arrêté en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 422 870.86€

SECTION D'INVESTISSEMENT : 209 229.92€

Equilibré en dépenses et en recettes il est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire souhaite négocier les emprunts en cours, en particulier celui lié à l'achat de la maison rue de Berteaucourt, les taux sont exorbitants, le rachat de cet emprunt ferait économiser 100 000€ à la commune.

Monsieur le Maire propose d'affecter une provision de 120 000€ afin de solder ce prêt. Le conseil est d'accord à l'unanimité.

### **\*C.C.A.S**

Aucune dépense, aucunes recettes prévues pour 2014

## **Vie de la commune**

### **Objet : Inscriptions dans les commissions de la CCALM**

Monsieur Wallet rappelle aux conseillers la nécessité de s'inscrire aux différentes commissions CCALM.

### **Objet : Point sur l'exploitation des peupliers du marais**

L'exploitation du bois du marais touche à sa fin, Monsieur le Maire remercie Monsieur Sylvain Deliens pour la gestion des lots.

Toutefois Monsieur Gérard Dufour, maire sortant, sera chargé de clôturer le dossier avec Monsieur Wante de l'AF2A.

### **Objet : Point sur le columbarium**

Le columbarium a été installé, les travaux ont été effectués de façon très satisfaisante.

Monsieur Caron souhaiterait réunir la commission cimetièrre pour régler les concessions du columbarium, en particulier la police d'écriture et le tarif de la concession.

### **Objet : Matériel communal**

Monsieur le Maire explique que l'achat d'une nouvelle tondeuse est nécessaire pour l'agent communal, afin de pouvoir la transporter dans la commune. L'achat d'une remorque et d'un crochet d'attelage sont à prévoir.

### **Objet : Divers environnement**

Un devis a été demandé à l'entreprise espace vert pour la création d'une banquette fleurie à l'entrée du village rue d'Amiens.

Monsieur Gaudriller rappelle que la place Albert Testelin, et le cimetière de Hourges seront propres pour les cérémonies du 8 Mai

Monsieur le Maire demande que la séance se passe à huis clos à partir de 22h00.

**Objet : Point sur les élections municipales**

Le préfet a déposé un recours en annulation des élections municipales, les élections risquent d'être invalidées par le tribunal administratif, un mémoire a été déposé pour contrer les arguments du préfet.

**Objet : Point sur la fête communale**

La réderie aura bien lieu, le dimanche 25 mai, organisée par le comité des fêtes et la municipalité, suite au désistement de l'association de chasse.

Madame Herly s'occupera des réservations des emplacements.

Le marquage des emplacements se fera le samedi matin avec Monsieur Gaudriller, Perrin, et Madame Chaveron.

Un arrêté de circulation sera pris pour les rues principales.

La publicité sera faite, aux entrées du village. Une annonce sera faite dans le courrier picard.

La commune déléguera la restauration (frites..) aux forains.

La distribution des tickets gratuits se fera le samedi 24 mai de 15h à 16h.

**Objet : Procédure pour le logement communal**

Monsieur Binet informe qu'il prendra contact avec un huissier dès vendredi, pour les défauts de paiement du logement communal, au 4 rue de berteaucourt.

**Fin de la séance 22h30.**

SIGNATURES :

S.ALLIOTE	F.BINET	F.BOILEAU	V. CADET	Y.CARON
F.DELAVENNE	P.GAUDRILLER	M.SALOME	S.PERRIN	J.WALLET